Saint-Laurent-du-Var

PORTE DE FRANCE

2ème trimestre 2019
n°20

magazine

BRAVO SAINT-LAURENT !

Dans votre magazine

SOMMAIRE

› PP.4-5 / Labels 2014-2019
Rétrospective ludique des prix et labels obtenus par la ville depuis 2014. C'est avec fierté que Saint-Laurent-du-Var s'affirme plus dynamique que jamais !

› P.6 / État-Civil
L'État-Civil s'est modernisé pour assurer un meilleur service au public. Découvrons ensemble les avancées et arrêtons-nous un instant sur les élections européennes qui seront dotées d'un nouveau mode de scrutin.

› P.7 / Aménagement du territoire
Un poumon vert dans un parc paysager : le Parc du Jaquon. Venez découvrir ce projet et également comprendre les enjeux du futur PLUm pour préserver notre cadre de vie.

› PP.8-10 / Festival du Polar
Un rendez-vous incontournable pour les amoureux de romans policiers mais aussi les néophytes que cette seconde édition du Festival du Polar : un plateau d'auteurs exceptionnel, des nouveautés et une interview du parrain Olivier Norek.

› P.11 / Sport
Le stade laurentin judo mis à l'honneur au sein de votre magazine. Clémence Emé et Meghan Vo, exemples de l'excellence au féminin.

› PP.12-13 / Saint-Laurent-du-Var agit pour vous
Des travaux, des réalisations et des projets qui ont deux objectifs : votre qualité de vie et la qualité de ville. Tour d'horizon en deux pages.

› PP.14-17 / Plus proche de vous
À Saint-Laurent, ça bouge ! Retour sur les temps forts qui ont marqué les esprits. L'actualité avec un grand « A », c'est ici, en synthèse et en images.

› PP.18-19 / Bien vivre sa ville
Pour la jeunesse avec les jardins d'enfants, les squares et l'école, pour le tissu associatif avec les deux maisons des associations, pour nos seniors avec une résidence sociale dédiée... Bien vivre sa ville, c'est à Saint-Laurent-du-Var !

› PP.20-21 / Du côté de l'éco
On fait la part belle à l'économie locale entre actions, animations et innovations. On voit la vie côté éco avec les nouveaux commerces, le FISAC, le job center pour les futurs emplois à Cap 3000 et la création d'un comité d'entreprise externalisé.

› P.22 / Recette de chef
Les chefs laurentins dévoilent leurs secrets. C'est au tour de la Passion des Mets de nous faire partager sa cuisine. Bon appétit, les gourmands !

› P.23 / Culture
Rassembler les enfants autour d'une pratique musicale innovante, tel est l'enjeu depuis 2015 de cette initiative : l'Orchestre à l'école.

› P.24 / Dans le respect de tous
La page de l'expression de tous les groupes politiques. Tout le monde s'exprime en liberté dans le respect de la loi.

› PP-25.26 / Agenda
L'agenda de vos sorties. Culture, sport, festivités, cérémonies... C'est le moment d'en profiter d'autant que les beaux jours arrivent ! Il se passe toujours quelque chose à Saint-Laurent !

› P.27 / Où trouver votre magazine
Le mode de distribution de votre magazine a changé, il est disponible dans vos commerces. Sinon, remplissez le coupon et recevez-le par courriel. À noter que votre magazine est disponible sur votre site internet et sur Facebook, c'est parti !

PP.4-6
LABELS **2014-2019**

P.11
SPORT

P.10
RENCONTRE AVEC...

P.23
CULTURE

Maire de **tous les Laurentins**

ÉDITO

SUR LE CHEMIN DE L'ACTION

« *La politique, c'est cela : avoir une vision et agir pour qu'elle se réalise* » écrivait Françoise Giroud dans son livre : La rumeur du monde. Phrase prophétique s'il en est mais ô combien réaliste !

Il est vrai que depuis 2014, notre logique a été d'écrire une nouvelle page de l'histoire laurentine non pas dans le but de satisfaire nos égos mais avec la volonté passionnée d'offrir à notre ville : Saint-Laurent-du-Var, le meilleur et la place qu'elle méritait.

Cette dynamique implacable au service des Laurentines et des Laurentins a fait évoluer notre commune avec toujours en mémoire le devoir de préserver la qualité de vie si chère à nos yeux et qui rend notre belle ville si attachante.

Bien vivre sa ville est particulièrement mis en évidence au fil des pages de votre magazine municipal.

Saint-Laurent-du-Var truste les podiums et remporte des prix… quelle fierté de voir qu'avec mon équipe nos actions pour vous sont récompensées ! Des poumons verts seront préservés et aménagés, d'autres le sont déjà, je pense notamment aux différents squares et jardins d'enfants, les besoins d'hier ont trouvé dans le présent leur concrétisation telles nos deux maisons des associations.

Comme toujours, vous pouvez juger sur pièces comme on dit. L'éternel retour du concret paraît-il est le juge suprême.

Sur le chemin de l'action, notre volonté est simple, notre priorité limpide : vous rendre la ville et la vie plus belle, c'est tout le sens de notre action au service de cette noble vision.

Bien fidèlement votre maire.

Maire de Saint-Laurent-du-Var
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Directeur de la Publication
Joseph Segura

Rédaction
Alexandre Maggio
Geoffrey Fouillet

Conception-réalisation
BHB communication

Impression
Zimmerman

Crédit photographique
Ville de Saint-Laurent-du-Var
Philippe Lambert
Bruno Chabert
BHB communication
Shutterstock

Tirage
19 000 exemplaires - Diffusion gratuite
Dépôt légal : 2ème trimestre 2019
N° ISSN : 1257 - 5356
Communication - Cabinet du Maire
BP 125 - 06706 Saint-Laurent-du-Var Cedex

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-3162
pefc-france.org

www.saintlaurentduvar.fr
Saint-Laurent-du-Var (06)

Labels **2014-2019**

EN AVANT SAINT-LAURENT !

En 5 ans, c'est une pléthore de distinction qu'a reçu la ville de Saint-Laurent-du-Var. Labels tous azimuts dans des domaines aussi variés que l'enfance ou l'aménagement du territoire en passant par le sport… Labels qui font sens et qui montrent la dynamique du projet de ville (et sa réussite) en faveur des Laurentins. Une fierté pour tous !

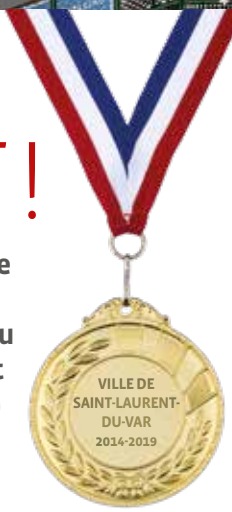

La Reconquête de l'Espace Urbain

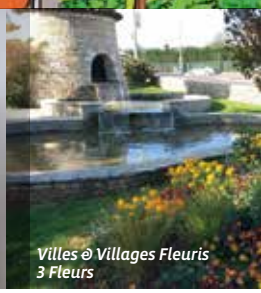
Villes & Villages Fleuris 3 Fleurs

Aménagement/urbanisme

- **École Gabriel Ferrer** : label Argent de la classification Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) le 6 juillet 2017 qui récompense ainsi le travail fait pour cette future école en matière de consommation d'énergie et de développement durable.
- **Projet Square Bènes** : votre nouveau cœur de ville. Marianne d'Or au titre de la « Reconquête de l'Espace urbain » (fin 2017).

Sport

- **Label Ville Active et Sportive, 2 lauriers :** Le label « Ville Active & Sportive » est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Union sport & cycle, sous le patronage du Ministère des Sports. L'objectif du label est de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques sur un territoire, sous toutes ses formes, et accessibles au plus grand nombre. De même, les politiques publiques ambitieuses de la ville en faveur du développement du sport pour tous ont été récompensées.
- **Label Fête du Sport (2018) :** label délivré par le Ministère des Sports, en partenariat avec le Centre National pour le Développement du Sport qui reconnaissait la qualité d'organisation de notre évènement « Fête du Sport » organisé du 21 au 23 septembre 2018.

Office du tourisme

- **Le Label Famille Plus Mer pour la ville :** obtenu en 2012 et renouvelé le 23 novembre 2018 pour 3 ans. Label communal destiné à promouvoir une offre famille attractive et adaptée à la destination. À ce jour, ce label a été décerné à 117 stations dont 47 « destinations mer ». Saint-Laurent-du-Var compte 19 partenaires pour composer cette offre de service touristique.
- **La marque Qualité Tourisme pour le bureau d'information touristique laurentin :** obtenue en mars 2013, renouvelée en 2016 et prolongée jusqu'en 2021 à la suite du transfert de l'établissement à l'office de tourisme métropolitain. Avoir la Marque est un signe de reconnaissance des établissements qui offrent des prestations de qualité, que les visiteurs peuvent choisir en toute confiance.
- **La marque Tourisme & Handicap pour le bureau d'information touristique laurentin :** obtenue en 2008 et renouvelée pour la 2e fois le 27 mars 2018, pour 5 ans. La marque d'État Tourisme et Handicap est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap. La marque apporte la garantie d'un accueil efficace et adapté aux besoins indispensables des personnes handicapées. Le Bureau d'Information de Saint-Laurent-du-Var est labellisé pour les 4 handicaps : moteur, visuel, mental et auditif.
- **Le classement de l'office de tourisme en Catégorie I :** depuis le 1er juin 2016 pour 5 ans. L'office de tourisme de catégorie I

Marque Tourisme & Handicap

Label « Ville Amie des Enfants » de l'UNICEF et de l'AMF

Capitale de la biodiversité ville nature niveau 1 libellule

Label Fête du Sport

Refuge chauves-souris

Label Argent de la classification Bâtiments Durables Méditerranéens

Ville Active & Sportive

Station de Tourisme pour la ville

Prix de la mobilisation pour l'opération « Plus d'arbres, plus de vie »

Label Famille Plus Mer pour la ville

est une structure de type entrepreneurial qui se dote d'une politique de qualité de service et mesure sa performance globale, ce qui permet de le positionner dans une logique de résultats, plus que de moyens. À ce jour, la catégorie I est maintenue pour le bureau d'information touristique en qualité d'antenne rattachée au siège métropolitain prochainement classé en catégorie I.

- **La dénomination de Commune Touristique :** obtenue en 2010 et renouvelée le 7 août 2015 pour 5 ans. Premier niveau de classement pour les communes qui s'investissent dans le développement d'une politique touristique sur leur territoire. Cette dénomination est le prérequis au classement en Station de Tourisme.

- **Le classement en Station de Tourisme pour la ville :** depuis le 26 décembre 2017 pour une durée de 12 ans. Ce second niveau, plus élevé que la dénomination de Commune Touristique est la reconnaissance par les pouvoirs publics des efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Ce classement suppose le respect d'une cinquantaine de critères.

- **La Charte Alpes-Maritimes à vélo** pour le bureau d'information touristique signée le 21 mars 2016. La « Charte accueil Alpes-Maritimes à Vélo » est une démarche de qualification harmonisée et respectueuse de l'environnement sur les territoires offrant des itinéraires cyclotouristiques. Depuis l'année dernière la marque Accueil Vélo s'est substituée à la Charte Alpes-Maritimes à vélo.

Service des espaces verts

- **Maintien du label « Villes et villages fleuris 3 fleurs » :** visite du jury en juin 2015. Remise du diplôme en mai 2016 à Marseille.

- **Capitale de la biodiversité ville nature niveau 1 libellule.** Nouveau label attribué en septembre 2018, récupération du label 1er trimestre 2019. Récompense les villes qui œuvrent pour la biodiversité.

- **Refuge chauves-souris (convention) :** convention signée entre la commune et le groupement des chiroptères Provence en avril 2018 pour préserver les chauves-souris.

Relais Petite Enfance

- **Novembre 2015 Prix territoriaux de la Gazette des communes :** labellisation dans la catégorie innovation pour l'action « speed-dating parents-assistantes maternelles ».

- **Mai 2016 Prix de la mobilisation pour l'opération « plus d'arbres, plus de vie » :** (en partenariat avec le service des espaces verts) : plantations pédagogiques organisées dans les forêts domaniales pour les enfants des écoles et crèches (total de 596 participants).

- **Juin 2016 Label « Ville Amie des Enfants » de l'UNICEF et de l'AMF** qui a pour objectif de promouvoir l'application des droits de l'enfant dans les villes de France. Ce sont 234 villes françaises et 4 départements qui mettent en œuvre un ensemble de bonnes pratiques pour le respect des enfants et jeunes de 0 à 18 ans.

LE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL, UNE PRISE EN CHARGE DES DEMANDES OPTIMALE

Depuis novembre 2016 et l'adoption du projet de loi « Justice 21 », le service de l'État-Civil a connu d'importantes évolutions relatives aux nouvelles obligations et missions dévolues aux collectivités. Le service a ainsi rationalisé son espace, élargit son champ de compétences, en assurant notamment la gestion des cartes d'identité sous les mêmes modalités que le traitement des passeports biométriques. En effet, le principe de territorialisation des cartes nationales d'identité (les usagers n'étant plus dans l'obligation de se rendre à leur mairie de domiciliation pour faire la demande de titre d'identité) a été supprimé.

« *La municipalité a actuellement en sa possession deux dispositifs de recueil (DR) qui saisissent l'empreinte digitale de l'usager, avant de transmettre les données à la Préfecture.* ***En 2018, ce sont plus de 2 500 cartes d'identité biométriques et 2 300 passeports biométriques qui ont été réalisés, dont 20 à 25 % de demandes émises par des non-laurentins*** », explique Thomas Berettoni, adjoint délégué à l'État-Civil et aux affaires juridiques. Autre compétence récupérée par le service, la prise en charge des pacs, auparavant dévolue aux tribunaux, qui comprend leur création, leur modification et leur dissolution. **Ce sont plus de 150 pacs qui ont été enregistrés en 2018**, parallèlement aux actes de mariage, de naissance et de décès. Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, souligne par ailleurs que « *le pacs reste un engagement important entre deux personnes, comme le mariage. Nous voulions l'officialiser de la même façon, par une cérémonie, tout en lui redonnant un caractère humain, moins protocolaire* ».

À quoi servent **les députés européens ?**

- Ils votent au sein du Parlement les lois européennes ainsi que le budget européen, intervenant uniquement sur le volet « dépenses ».
- Ils valident et peuvent amender les actes législatifs européens (directives, règlements et décisions) en accord avec le Conseil des ministres.
- Ils approuvent les membres de la Commission européenne et en évalue l'action.
- Ils peuvent interroger les commissaires européens, déposer des mentions de censure et diligenter des commissions d'enquête.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Depuis le 1er janvier 2019, la réforme de la gestion des listes électorales a évolué avec la mise en place d'un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en leur permettant de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédent un scrutin.

Pour les Européennes, la date du scrutin est le 26 mai 2019, d'où une date limite d'inscription fixée au 31 mars 2019, au lieu du 31 décembre de l'année précédente.

Les demandes d'inscriptions déposées par les électeurs sont désormais reçues et instruites tout au long de l'année. Le dépôt des demandes peuvent se faire en ligne sur **demarches.interieur.gouv.fr** ou **service-public.fr**, ou par courrier et tout en se rendant directement en mairie.

S'agissant des inscriptions d'office, le REU proposera aux communes une liste des jeunes atteignant l'âge de 18 ans et des personnes ayant acquis la nationalité française. Après vérification, il appartient à la commune de valider ou d'invalider la proposition d'office. En revanche, l'INSEE procédera à la radiation de tous les électeurs décédés ainsi qu'à l'inscription des étrangers acquérant la nationalité française en 2019. Ce répertoire électoral unique, qui centralisera toutes les listes électorales, réduit la charge des communes dans la gestion des listes électorales tout en améliorant la fiabilité (fin de la double inscription).

Chaque électeur souhaitant s'inscrire devait enfin répondre à plusieurs conditions : être âgé de 18 ans en date du 25 mai 2019 au plus tard, être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne, jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, et apporter la preuve de son attache avec la commune d'inscription pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne.

Thomas BERETTONI
Adjoint
Urbanisme, Aménagement, Affaires juridiques et État civil

BIENVENUE AU PARC DU JAQUON

Fidèle à ses engagements, Joseph Segura a sifflé la fin du tout est permis et compte, avec un PLUm taillé à la mesure de l'ADN laurentin, renforcer les poumons verts sur la commune avec un projet emblématique de la ville de demain : le Parc du Jaquon au cœur du développement durable.

L'aménagement du quartier comprend une voie en sens unique nord-sud, deux parkings de soixante places avec caméras de vidéo-protection, le futur parc paysager d'environ 5 000 m² sous maîtrise d'ouvrage communal.

Lors de ses vœux en janvier 2019, Joseph Segura déclarait devant une salle archicomble : « *Quand je pense cadre de vie je ne peux m'empêcher de penser à la célèbre phrase d'Antoine de Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Elle symbolise l'idée que je me fais de notre cadre de vie qui doit être préservé et protégé car nous sommes redevables vis-à-vis des générations futures. Offrir aux urbains que nous sommes des espaces d'évasion, de respiration. Une nécessité. Les poumons verts dans la ville sont préservés et développés et ce même si nous devons nous confronter aux pouvoirs publics* ». Dont acte… Bienvenue au parc du Jaquon !

Le projet de développement durable en détail

Thomas Berettoni, adjoint au maire en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, explique : « *Ce dernier espace ouvert d'un peu moins de 5 000 m² du quartier offre le potentiel d'une réelle respiration paysagère où la proximité de divers établissements publics (maison de retraite, crèche, école, collège…) peut devenir l'essence d'une appropriation réussie et durable du site. Notre paysagiste a souhaité « réveiller » le patrimoine agricole, mais également les divers pans de l'histoire laurentine* ».

Le futur parc conserve la composition en restanques et se décline en trois espaces complémentaires, intégrant la nouvelle voie par trois entrées, qui offrent une continuité naturelle avec les déplacements du quotidien. L'accessibilité PMR sera assurée pour l'ensemble des espaces.
En son sein, le parc mêle patrimoine agricole et culture d'antan, jeux (ludiques et en bois) et jeux d'eau avec brumisateur, lieux de rencontre et de pauses avec une forte volonté pédagogique. Le parc, entièrement clôturé, disposera de 3 entrées sur la nouvelle voie. L'ensemble offre une déclinaison d'ambiances paysagères accessibles à tous, s'inspirant du patrimoine qui a façonné la ville.

3 entrées dans le poumon vert

Sur la partie sud, en restanques légères, les cultures historiques laurentines se succèdent dans leur ordre chronologique : oliviers, figuiers, vigne, bigaradiers, œillets, présentées sous leur forme culturale traditionnelle mais aussi au sein de petits jardins pédagogiques. Des placettes permettront d'ailleurs la tenue d'ateliers (cueillette, taille….) et ce en lien direct avec la crèche ou les écoles à proximité.
Sur la partie nord, un vaste parc complanté d'essences méditerranéennes offrira, dans un second temps, en son cœur un espace scénique.
À l'est, une bande évoquant le fleuve Var accueille les jeux d'enfants dans un esprit très nature et une aire de pique-nique dans un espace intergénérationnel.
Actuellement en phase d'élaboration du projet, les travaux débuteront à l'été pour s'achever en fin d'année. Une opération hautement qualitative dans un cadre de vie respecté et préservé pour environ 1, 5 millions d'euros.

Le PLUm contre-attaque pour une meilleure qualité de vi(ll)e

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) est un outil au service de l'avenir du territoire. Il traduit l'ambition des 49 communes qui le composent : construire un territoire dynamique, solidaire et attractif où la qualité de vie est partagée par tous.

Pour Saint-Laurent-du-Var, l'objectif est de mieux réglementer les constructions sur la commune avec une volonté affirmée de baisser les droits à bâtir. Le PLUm étant le moyen.

« *Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), nous allons diminuer les hauteurs des constructions, nous allons diminuer le coefficient d'emprise au sol et, en même temps, augmenter les espaces verts* » insistent en chœur Joseph Segura et son adjoint Thomas Berettoni. Une volonté stratégique de la municipalité afin de préserver l'identité et la qualité de vie.
« *Se développer : oui ! mais pas au détriment d'un cadre de vie préservé !* » ajoute le maire Joseph Segura.

L'enquête publique débutera dans le courant du mois d'avril. Elle durera six semaines. Le PLUm a été arrêté lors du conseil métropolitain du 7 décembre 2018.
« *Depuis lors, nous gelons tout dossier qui déroge au PLUm en attendant son entrée en vigueur prévue en septembre suite à l'enquête publique* » précise Thomas Berettoni.

LE FESTIVAL DU POLAR RÉCIDIVE POUR LA SECONDE ANNÉE CONSÉCUTIVE

Succès d'ampleur en 2018, à l'occasion de sa première édition, le Festival du Polar s'apprête à créer une nouvelle fois l'événement sur la commune, les 27 et 28 avril prochains en salle Louis Deboulle. Un rendez-vous incontournable pour les amoureux de romans policiers mais aussi les néophytes, avides d'explorer des univers plus sombres et tortueux.

Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, explique que « *le plébiscite rencontré par la première édition nous a encouragés à reconduire et étoffer l'événement. Le polar reste indémodable et connaît même depuis plusieurs années un nouvel essor* ».

Un plateau d'auteurs exceptionnel

Avec une trentaine d'auteurs invités, dont une frange européenne plus importante que l'année précédente, le festival s'internationalise et entend dresser un panorama encore plus riche et varié sur la littérature noire. L'écrivain, scénariste et lieutenant de police Olivier Norek, interviendra en tant que parrain de l'événement et présentera son nouveau roman *Surface* (Michel Lafon).

De grands noms du polar, français et étrangers, feront également découvrir au public leurs nouveaux ouvrages, tels que Victor Del Arbol avec *Par-delà la pluie* (Actes Sud), Sylvie Granotier avec *Un monde idéal* (Albin Michel), Jean-Christophe Portes avec *Minuit dans le jardin du manoir* (éditions du Masque) mais aussi Sonja Delzongle avec *Cataractes* (Denoël), Stéphane Bourgoin avec *L'ogre des Ardennes* (Grasset), Gesuino Nemus avec *La théologie du sanglier* (Actes Sud), ou encore Henri Lœvenbruck avec *J'irai tuer pour vous* (Flammarion) entre autres.

« *Nous avons souhaité ouvrir en grand le festival au spectre du polar pour d'une part, témoigner de la diversité du genre en France comme ailleurs, et d'autre part, respecter le plus possible la parité hommes femmes parmi les auteurs invités* », a souligné Nathalie Franquelin, adjointe à la culture et à l'événementiel.

Plusieurs nouveautés au programme

Dès le vendredi 26 avril, les auteurs participants iront à la rencontre des élèves de primaire et des collèges Joseph Pagnol et Saint-Exupéry en se rendant au sein de leur établissement, dans le cadre d'animations scolaires.

Retour en salle Louis Deboulle les 27 et 28 avril. Deux expositions, au lieu d'une en 2018, y seront présentées. La première, « Scènes de crimes à Orsay », élucidera les représentations du crime dans l'art lors de visites guidées par l'auteur Christos Markogiannakis, tandis que la seconde mettra à l'honneur les éditions du Masque en retraçant le parcours et les succès de cette illustre maison française au travers d'objets de valeur issus de tournages et d'enquêtes criminelles.

Autre nouveauté, musicale cette fois, avec la venue d'un trio de jazz composé de Perrine Mansuy (piano), de Pierre Fénichel (contrebasse) et de Cedrick Bec (batterie), qui interprètera le samedi 27 avril en fin d'après-midi certains des airs les plus emblématiques du polar au cinéma. Idéal pour propager cette atmosphère de mystère si particulière.

Enfin, une énigme grandeur nature invitera petits et grands à revêtir les habits du détective et à suivre les indices disséminés en ville, autour de la mairie et dans le vieux-village, pour une découverte ou redécouverte du patrimoine laurentin.

Des rendez-vous déjà incontournables

À l'instar de la première édition, la soirée d'ouverture du festival, prévue le vendredi

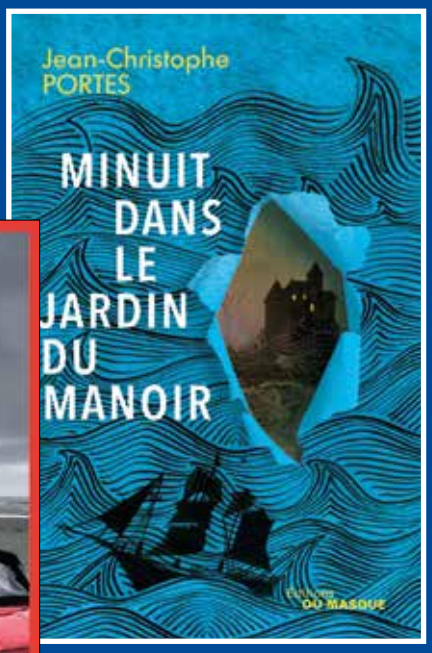

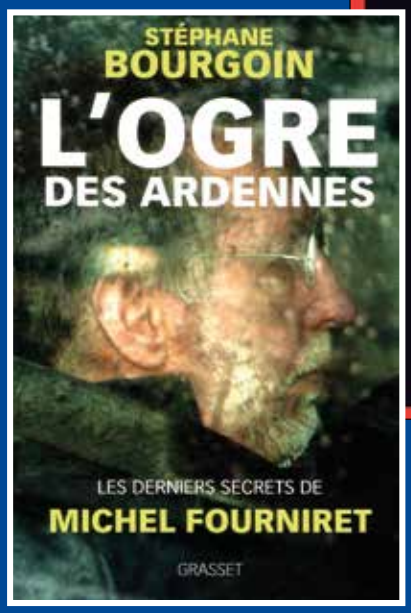

Vanessa GUERRIER-BUISINE
Conseiller Municipal
Evénements culturels
et Communication

Nathalie FRANQUELIN
Adjointe
Domaine des actions culturelles,
Patrimoine culturel,
Evènementiel et Relation internationale

26 avril, sera dédiée à une projection-débat au théâtre Georges Brassens. Les deux premiers épisodes de la série policière « Cherif » seront ainsi diffusés, en présence de son scénariste Laurent Scalese, également invité dans le cadre de la sortie de son nouveau roman, *Pour le bien de tous* (Belfond).

En outre, les auteurs accueilleront le public sur leur stand tout le week-end pour des séances de dédicaces et des moments de partage privilégiés. Des échanges qui se poursuivront à l'occasion de conférences, de cafés-débats aux côtés d'experts du milieu policier et juridique notamment, qui offriront une meilleure compréhension de l'univers du polar et de la réalité qu'il dépeint.

Il sera aussi possible de s'affronter lors de parties de jeux de société, en famille ou entre amis et surtout à tout âge. Une démarche ludique à laquelle le polar souscrit volontiers, en entraînant ses héros sur des pistes souvent dangereuses mais palpitantes.

Jeux-concours Cap 3000 !

C'est dans le hall de Cap 3000 que sera organisé, tout au long de la semaine précédant le festival, un jeu-concours ouvert à tous. Pour y participer, rendez-vous sur le stand, décoré aux couleurs du polar, avec à la clé : un repas pour deux personnes le samedi 27 avril, à l'occasion d'un dîner avec les auteurs invités, mais aussi une invitation à la projection-débat du vendredi soir à valider auprès du service culturel municipal, et des lots de livres, incluant le meilleur de l'actualité des romans policiers.

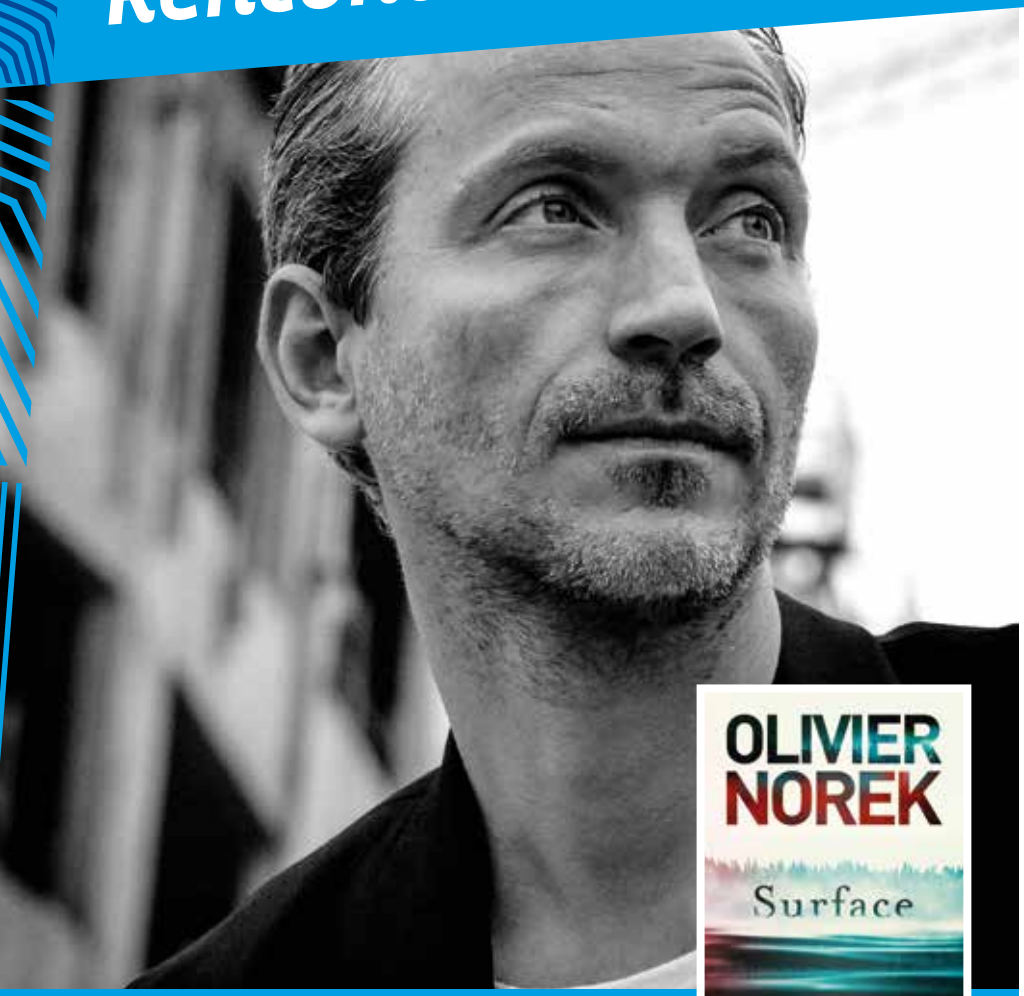

OLIVIER NOREK, DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN À LA PLUME DE L'ÉCRIVAIN

Comment envisagez-vous votre rôle de parrain pour cette seconde édition du Festival du Polar ?

C'est toujours un plaisir d'être présent et de pouvoir accompagner un événement en qualité de parrain. C'est à la fois gratifiant et rassurant de savoir que l'on a sa place dans le milieu littéraire. En tant qu'écrivain, je suis toujours à la recherche de nouvelles histoires, avec mes doutes, mes inquiétudes. Je suis heureux que tout ce travail puisse être reconnu de cette façon.

Votre expérience dans la police a-t-elle nourri votre imaginaire et vous aide-t-elle à concevoir vos romans ?

J'ai exercé pendant des années au sein de la police judiciaire et je suis lieutenant de police, en disponibilité, depuis 7 ans. L'expérience que j'ai acquise me permet aujourd'hui d'écrire mes romans à partir d'enquêtes réelles et de personnes que je connais. Il n'y a aucune part d'imaginaire dans ce que j'écris, tout me vient de la réalité, de ce que j'ai vécu. Bien sûr, les faits décrits sont romancés.

Quels sont les motifs récurrents qui vous sont chers et traversent votre œuvre ?

Je m'intéresse toujours à la victime. Je fais en sorte de développer un personnage fort qui soit un véhicule empathique, quelqu'un à sauver, avec une grande sensibilité et vulnérabilité. Ce qui m'importe est de pouvoir rétablir une situation d'injustice, comme je m'employais à le faire et continue de le faire plus occasionnellement au sein de la police.

Vous êtes également scénariste. Avez-vous le sentiment de pouvoir aborder différemment les choses en écrivant pour la télévision ou le cinéma ?

Avec le roman, on peut écrire ce que l'on veut, on agit un peu comme un démiurge. Quand on s'attaque à un scénario, il faut faire attention à l'argent. C'est pourquoi la télévision et le cinéma s'emparent de plus en plus du polar pour des histoires en huis-clos, peu coûteuses. Dans la littérature, la réflexion se fait en termes de mots mais lorsqu'on écrit pour le petit ou grand écran, elle se fait en termes d'images.

Pouvez-vous nous présenter votre prochain ouvrage ?

Oui, absolument. C'est la première fois que je suis les pas d'une héroïne, une femme policière. Dès la première page, elle reçoit une balle au visage et se retrouve défigurée. Elle va être placée dans un centre, en convalescence, et va devoir résoudre une enquête, vieille de 25 ans, en cherchant dans ses souvenirs mais aussi en allant à la rencontre de l'autre, de son prochain. Je voulais raconter, à travers cette histoire, la superficialité des relations aujourd'hui et la nécessité d'y remédier.

Quel regard portez-vous sur le genre du polar et les auteurs qui le font vivre aujourd'hui ?

Le genre se porte particulièrement bien. Il y a environ 1200 polars, de toutes nationalités, qui sortent chaque année en France. On a assisté à plusieurs vagues, anglaise, japonaise et beaucoup d'autres, et maintenant nous en sommes arrivés à un point où, après avoir raconté depuis des siècles la même histoire, les auteurs ont trouvé un nouveau souffle en s'inspirant du monde contemporain. Les sujets sont socio-politiques, écologistes, abordent des problématiques très actuelles. On connaît une période très stimulante.

Dernière question. Pouvez-vous nous citer des ouvrages ou des auteurs qui vous ont inspirés et conduits à devenir écrivain ?

Il y en a énormément. Dans les romans, je citerai « Les racines du mal » de Maurice G. Dantec, « Les piliers de la terre » de Ken Follett. Plus généralement sinon, des écrivains comme Stephen King, Fred Vargas et Jules Verne.

Sport à Saint-Laurent-du-Var

Gilles ALLARI
Adjoint
Sport et Associations sportives

Florence ESPANOL
Conseiller Municipal
Actions solidarités
Animations sportives

LE STADE LAURENTIN JUDO, PARCOURS D'UN CLUB EXEMPLAIRE

La pratique du judo est depuis longtemps inscrite dans l'ADN de Saint-Laurent-du-Var. Le premier dojo laurentin fait son apparition en 1952 au Nérolium, une salle habituellement destinée à recueillir les fleurs d'orangers pour en extraire l'eau et en faire du parfum. La discipline se délocalise en 1957 dans le quartier des Vespins, au sein d'un nouveau dojo, comptant 7 licenciés dont les deux figures emblématiques, César et José Allari, déjà champions par équipe sur la Côte d'Azur, qui prendront la direction du club dès 1962.

« *À eux deux, ils ont contribué à l'essor de ce sport sur la commune et à la renommée du club au-delà des frontières du département. Leur modèle a été et reste encore une source d'inspiration pour beaucoup de judokas Laurentins* », raconte Monsieur le Maire, Joseph Segura.

Le club intègre le Stade Laurentin en 1965, devenant le Stade Laurentin Judo, et s'établit ensuite en différents lieux, jusqu'à s'installer durant 30 ans, à partir de 1982, dans la salle G. Une période faste où de nombreux champions seront formés avant d'accéder aux compétitions locales, nationales et internationales les plus prestigieuses.

« *Le palmarès affiché par le club ne cesse de s'enrichir d'année en année. Plus de 300 ceintures noires, 350 podiums individuels aux championnats de France, et de nombreux internationaux. Cette réussite, on la doit à la qualité d'enseignement des professeurs et à l'engagement des licenciés* », souligne Gilles Allari, adjoint au sport et aux associations sportives.

En 2011, le dojo Hervé Allari, situé au 640 route des Pugets, accueille le club. Le bâtiment met alors à sa disposition 1500 m² d'équipements dédiés au judo et à ses disciplines associées, telles que le jujitsu, conciliant tradition et modernité, performance et confort, pour le plus grand plaisir des pratiquants de tous âges et tous niveaux : baby (3-5 ans), enfants (5-8 ans), adolescents (9-13 ans) et adultes (dès 14 ans).

Présidé par José Allari, le Stade Laurentin Judo peut aussi compter sur son directeur sportif Manu Armitano, qui explique que « *l'objectif du club aujourd'hui est de continuer dans cette direction en élaborant des projets sportifs où le judo est omniprésent mais aussi où tous les Laurentins peuvent participer* ». Une volonté que la commune soutient et accompagne en organisant des manifestations autour des thèmes du sport, de l'intégration et de l'environnement avec des associations, et les écoles primaires et collèges de Saint-Laurent-du-Var.

Teddy Riner

Meghan Vo

CLÉMENCE EMÉ ET MEGHAN VO FONT HONNEUR AU JUDO FÉMININ

Aujourd'hui en pleine ascension, Clémence Emé et Meghan Vo ont débuté le judo très jeunes, avant de rejoindre le club. Une véritable vocation pour ces deux championnes qui aspirent sans cesse à livrer le meilleur d'elles-mêmes. « *Le judo rassemble trois principes fondamentaux, l'esprit, la technique et le corps. Je considère cette discipline comme un art de vivre, mais je n'oublie pas de m'amuser* », explique Clémence, à bientôt 22 ans et désormais inscrite au RSC Champigny Judo. Meghan ajoute, du haut de ses 16 ans, que « *c'est un sport qui enseigne le respect, le contrôle de soi, et que je redécouvre en permanence en devant m'adapter à chaque adversaire* ».

Quand elles évoquent le Stade Laurentin Judo, le mot « famille » revient inévitablement. Un esprit familial qui ne s'est pour autant jamais départi de l'exigence sportive requise. « *C'est un club de techniciens, qui pousse ses membres à saisir l'opportunité, à chercher dans le geste la beauté et l'efficacité* », précise Clémence.

Clémence Emé

À la tête d'un palmarès déjà impressionnant, les deux judokates visent plusieurs tournois et compétitions cette année. Pour Clémence, médaillée de bronze en catégorie junior aux Championnats du Monde de 2017 et deux fois championne de France junior, deux échéances importantes l'attendent : le grand prix de Tel-Aviv et celui de Marrakech en catégorie senior. Quant à Meghan, qui s'est classée 3e au tournoi international du Tyumen (Russie), rendez-vous est pris pour la Coupe Européenne en catégorie cadets/cadettes à Zaghreb (Croatie) avant de participer une nouvelle fois aux Championnats de France, après être arrivée en 2e position en 2018.

LE QUARTIER DES PUGETS, SECONDE PHASE !

Désormais achevée, la réhabilitation de la rue Alphonse Daudet a cédé la place à celle de la rue Jean Giono. Des travaux similaires, toujours soumis à un phasage rigoureux, amorcés le 4 février dernier et prévus jusqu'en juillet 2019.

Le chantier, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Nice Côte d'Azur, implique la rénovation des réseaux d'eaux usées et pluviales, la reprise de la voirie incluant la réorganisation des espaces et la réfection des revêtements de surface ainsi que la pose d'un nouvel éclairage public LED basse consommation.

« *Cette seconde phase des travaux représente la dernière étape d'une opération d'envergure, d'un coût de 1,7 millions €, entièrement dédiée à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurisation du quartier. Il s'agit aussi de la concrétisation d'un projet de mandat fort* », souligne Monsieur le Maire, Joseph Segura.

Ces aménagements ont par ailleurs été présentés en amont aux riverains, qui ont pu exprimer leurs doléances au cours de réunions publiques d'informations et ainsi avertir les acteurs du chantier d'éventuelles problématiques à résoudre.

« *Des déviations et des cheminements piétonniers sont mis en place à titre provisoire durant toute la durée des travaux. Les écoles disposent d'un accès sécurisé, avec pour les parents qui accompagnent ou récupèrent leurs enfants, une offre de stationnement exceptionnelle sur des créneaux horaires spécifiques* », explique Danielle Hébert, adjointe aux travaux et aménagements.

La police municipale vient par ailleurs renforcer le dispositif et faciliter la circulation aux heures d'affluence, en surveillant plus particulièrement les entrées et sorties d'écoles. Les véhicules de secours, ou de déménagement par exemple, peuvent toujours accéder si nécessaire aux habitations, en traversant les tranchées creusées sur des plaques de chaussée installées par les ouvriers.

« *Nous devons être des partenaires sur cette action* », conclut Joseph Segura, en demandant aux riverains de bien vouloir composer avec les contraintes liées au phasage du chantier, établi de façon à occasionner le moins de désagréments possible.

DES SOLUTIONS DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES AUX PUGETS

Après l'aménagement du parking à l'entrée de la forêt des Pugets, c'est au tour de l'espace camping-car, situé en face du cimetière Saint-Marc, de fournir une nouvelle solution à la problématique du stationnement sur le quartier. Comptant désormais 55 places disponibles, dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), ce parking a fait l'objet de travaux importants, avec entre autres la démolition de l'aire de vidange des eaux usées, la réfection des enrobés et du marquage au sol, la mise en place de la signalisation verticale et le réaménagement des espaces verts. Une opération d'un coût de plus de 24 000 €.

Jean-Pascal DEY
Conseiller Municipal
Travaux

Danielle HEBERT
Adjointe
Développement durable,
Espaces verts, Travaux
et Aménagement du
territoire

LA CORNICHE FAHNESTOCK,
PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ !

C'est à partir d'avril 2019 et sur une durée de 4 mois, incluant le délai de préparation du chantier, que sera entreprise la réalisation d'un mur de soutènement sur la corniche Fanhestock. Une opération qui permettra la suppression du feu alterné et de fait la récupération des deux voies de circulation.

Projection de l'aménagement du mur de soutènement

Ces travaux seront par ailleurs couplés avec l'aménagement de sécurité prévu au niveau du carrefour Fahnestock/montée des Grimonds afin de limiter la vitesse des usagers, une fois le feu alterné supprimé. Une réunion publique s'est tenue fin mars pour informer les riverains du secteur des modalités du chantier.

L'AVENUE DES PUGETS
BIENTÔT RÉHABILITÉE

Inscrite dans le cadre d'un projet plus large de requalification du centre-ville, cette opération portant sur le tronçon allant de la place Saint-Antoine à l'intersection avec l'avenue des anciens combattants d'Afrique du Nord, consiste à la reprise de la voirie, des trottoirs, de l'espace containers du tri sélectif et de l'éclairage public.

Des travaux qui prolongeront par ailleurs l'aménagement de la place du « Vallonnet », récemment inaugurée. Cette place arborée et pavée, adjacente à deux nouveaux espaces commerciaux au sein de la résidence « Les Œillets », a été réalisée pour revaloriser l'entrée de ville Nord et dynamiser le secteur en devenant un lieu de vie privilégié pour les Laurentins.

Plus **proche de vous**

Regard Photographique : 10 ans de passion

Le 10ème Regard Photographique a été inauguré à l'espace Grappelli, en présence de Monsieur le Maire, Joseph Segura, de ses élus, dont Nathalie Franquelin, adjointe à la culture et à l'événementiel, mais aussi de Robert Viani, président du club photo « Chromatique » de Saint-Laurent-du-Var, toujours organisateur de la manifestation, aux côtés de nombreux partenaires, parmi lesquels l'AGASC et son président Robert Roland.

Téléthon Merci

Les Laurentins étaient nombreux à se déplacer en salle Ferrière dans le cadre du « Téléthon Merci ». L'occasion de dresser le bilan, encore une fois très positif, de cette édition 2018 organisée pour la deuxième année consécutive par l'Association Espoir Laurentin (AEL), sous l'impulsion de son président Olivier Allo, et parrainée par l'artiste peintre Dominique Landucci, auteur d'une toile spécialement élaborée pour l'événement. Le montant du chèque remis à l'AFM Téléthon : 44 543 €, un record !

Marché de la Truffe : seconde édition réussie

La seconde édition du Marché de la Truffe a été inaugurée en présence de Monsieur le Maire, Joseph Segura, de ses élus, et des principaux acteurs de la manifestation, dont le Lions Club Saint Laurent Var Mer, représenté par son président Alain Brachini et Alain Abrigo, membre actif et ex-président du club, aux côtés notamment de Michel Santinelli, président du syndicat régional des trufficulteurs. Un événement important pour le patrimoine local, idéal pour faire découvrir ou redécouvrir la truffe aux Laurentins, et placé sous le signe de la solidarité.

Le Rotary Club a du cœur

C'est à l'initiative du Rotary Club que 15 jeunes laurentins de familles modestes, élèves à l'école de La Gare mais aussi à René Cassin, Michelis et Castillon, ont eu la chance de se rendre à Monaco pour assister à un magnifique spectacle de cirque.

Bal costumé du CCAS

Après-midi bal costumé pour les participants du CCAS. Ambiance garantie, danses et rires partagés.

Galette du CCAS

Le bal de la galette du CCAS a battu son plein en salle Ferrière. Ce sont 150 seniors qui ont répondu à l'invitation pour partager un moment chaleureux.

Grand(s) débat(s) : objectif proximité

Lors du premier grand débat, Joseph Segura a souligné qu'il « *a tenu à animer cette réunion. Je ne suis pas ici en tant que Maire mais comme facilitateur. C'est mon devoir, un devoir citoyen qui exige de la neutralité et un respect des opinions de chacun et un minimum de règles à observer* ». Le cahier de doléances habituellement en mairie avait été déplacé pour la circonstance en salle Ferrière comme pour le second débat. Cahier de doléances mis en place bien avant le projet de débat national et contenant environ une centaine de messages.

C'est en réponse à l'invitation du maire Joseph Segura, accompagné pour la circonstance de son adjointe Brigitte Lizée-Juan et du préfet des Alpes-Maritimes, Georges-François Leclerc, que Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, est venu visiter l'entreprise Europliage fondée par Rachel Paire en 1991, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de portes blindées et de portes en acier, fleuron industriel du parc d'activités laurentin qui a réjoui Jean-Paul Berettoni, Président de l'APAL.

Après sa visite, Bruno Le Maire a rencontré les élus locaux au sein de la mairie de Saint-Laurent-du-Var afin de prendre sans tabou le pouls des élus de terrain et de la France des territoires avant d'animer le second Grand débat national. Ensuite, Bruno Le Maire s'est prêté à l'exercice d'animateur devant un public extrêmement nombreux prêt à échanger avec une personnalité de premier plan.

Retraite sportive en visite

Les membres de l'association « Retraite Sportive » ont été conviés à une visite du Centre de Supervision Urbain (CSU) et du bureau de Monsieur le Maire, Joseph Segura, qui les a chaleureusement accueillis, aux côtés notamment d'Olivier Cases, chef de la police municipale.

Plus proche de vous

Forum Emploi Création Formation : mission(s) accomplie(s)

« *Ce forum depuis cinq ans s'inscrit dans le droit fil de la dynamique de l'emploi que nous cherchons à insuffler pour Saint-Laurent-du-Var avec tous nos partenaires* » a déclaré Brigitte Lizée-Juan. Plus de 600 postes étaient à pourvoir, le volet création d'entreprise a été l'objet d'un nouveau challenge : Osez Entreprendre. De même, vous étiez nombreux à oser également le parcours recrutement grâce aux partenaires de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et de la formation quel que soit le secteur d'activité recherché.

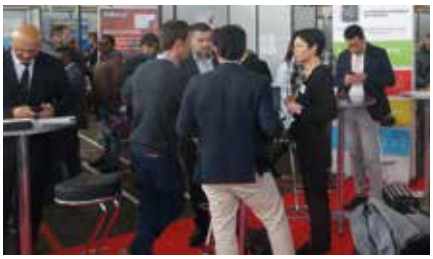

AEPPF : l'association qui monte

AEPPF (Association d'Expansion et de Promotion des Plateaux Fleuris) s'est réunie pour sa traditionnelle assemblée générale. L'occasion pour l'association de mettre en avant ses voyages organisés pour les habitants du quartier mais également ses soirées très appréciées par les habitants du quartier.

Médailles du travail

Joseph Segura et ses élus ont remis la médaille du travail à une cinquantaine de récipiendaires laurentins. Une belle cérémonie qui a mis à l'honneur des travailleurs impliqués et méritants.

Premier Comité Métropolitain du Tourisme

Réunis à l'occasion du Premier Comité Métropolitain du Tourisme dans la salle du Conseil Municipal de Saint-Laurent-du-Var, les maires, les élus et représentants de la Métropole, dont Monsieur le Maire, Joseph Segura, ont abordé ensemble les axes stratégiques à développer afin de valoriser les atouts touristiques de chaque commune du territoire.

Salle comble pour la cérémonie des vœux à la population

Les Laurentins s'étaient déplacés très nombreux à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, Joseph Segura, et de ses élus, organisée en salle Deboulle. Un engouement exceptionnel placé sous le signe du collectif, du partage et de la convivialité avec une prise de parole de Christian Estrosi, maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur et président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui lui a chaleureusement renouvelé sa confiance. Dans le cadre de son discours, le premier magistrat a souhaité resituer les axes forts de sa politique, parmi lesquels la sécurité, la solidarité et la proximité.

FLASHEZ-MOI POUR VOIR LA VIDÉO DES VŒUX 2019 !

Vœux aux entreprises : une ville dynamique

Avec près de 4 400 entreprises et plus de 10 000 salariés sur son territoire, Saint-Laurent-du-Var bénéficie d'une très belle attractivité économique et comme chaque année, la cérémonie des vœux aux entreprises est l'occasion de mettre à l'honneur les acteurs de cette dynamique exceptionnelle. Brigitte Lizée-Juan, adjointe au Maire, a souhaité inviter sur scène Jean-Baptiste Genovese, porteur du service « Un comité pour moi ». Ce service offre de nombreux avantages aux entreprises adhérentes de la Fédération des acteurs économiques laurentins.

Les récipiendaires du diplôme d'honneur ont ensuite été appelés. Pascal ROLFO : reconnaissance artisanale Médaille d'or et 30 années d'exercice, très engagée auprès des actions laurentines dont celle du téléthon, véritable ambassadeur du goût et du savoir-faire à la française. Jean-Pierre VASSALO : reconnaissance artisanale Médaille d'or et 30 ans d'exercice dans une démarche permanente de qualité – Maître coiffeur. Corinne NESONSON: médaille de bronze et médaille d'honneur pour 30 années d'expérience professionnelle en tant que chef d'entreprise. Stéphane PASTOR, médaille de bronze et reconnaissance artisanale. Thérèse SCERRA : médaille d'argent. Franck et Nathalie LUCET Riviera Pressing: Mercure d'or en 2018. Sylvie VALLON, toiletteuse, 3ème place catégorie Chat en classe Pro du Championnat de France. Altarea Cogedim CAP 3000 au salon Pollutec à Lyon s'est vu décerner le Prix « Entreprises et Environnement 2018 » organisé par le ministère de l'Environnement et l'Ademe.

VIE ET VILLE POUR TOUS

C'est dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire dans laquelle la municipalité s'est engagée et d'un projet plus large de requalification urbaine, garant d'une meilleure qualité de vie pour TOUS les Laurentins : jeunes, seniors, associations, famille et même nos amis les bêtes… que de nombreux travaux ont été menés afin de bien vivre sa ville.

JEUNESSE : DU LUDIQUE NEUF ET DU STUDIEUX

Jardin d'enfants du Parc Layet tout neuf !

Lors de l'inauguration du jardin d'enfants du Parc Layet, Joseph Segura l'a qualifié « *d'investissement qualitatif pour notre jeunesse* ». En effet, 335 000 € ont été nécessaires pour, comme le précise l'adjointe Danielle Hébert : « *le changement de tous les jeux, des sols souples, des bancs et poubelles, mais également la réorganisation de l'espace, avec la pose d'un brumisateur, la mise en place de deux tables, la plantation de deux arbres ainsi que le réaménagement de la fontaine et le traçage de dessins au sol en guise de circuit pour trottinette ou vélo* ».

Le jardin de Montaleigne retrouve ses plus belles couleurs

Suite à d'importantes dégradations causées sur son mobilier, le jardin de Montaleigne a été entièrement réhabilité par le service des espaces verts pour un coût de 185 000 €. Rouvert au public après deux mois de travaux, le jardin dispose désormais d'un équipement de qualité : revêtements souples, jeux, barriérage ont été changés à l'instar des paniers de basket et des filets de cages de football… Danielle Hébert, adjointe, précise que « *le service des espaces verts a aussi redonné des couleurs au jardin, pour permettre aux plus jeunes de se réapproprier cet espace dans un esprit ludique* ».

La future école Gabriel Ferrer prend forme

Amenée à remplacer l'actuelle école Djibouti, la future école maternelle Gabriel Ferrer, qui sera prolongée jusqu'à l'avenue de la Libération, est en cours de construction au fond de l'impasse Charles de Gaulle (qui deviendra une voie ouverte à sens unique rebaptisée Allée Simone Veil lors du conseil municipal de février), pour une livraison prévue en septembre 2019. Un nouvel établissement de 7 classes, qui intègrera également une crèche collective de 20 berceaux, à laquelle seront rattachées les assistantes maternelles de la crèche familiale pour favoriser les échanges et le lien social. Le bâtiment a été réfléchi en termes de développement durable et bénéficiera d'une isolation thermique optimale grâce à des matériaux de premier choix, comme la laine de bois et la laine de roche. Une qualité environnementale qui a valu au projet d'être récompensé du label « argent » de la classification Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM).

FAMILLE : JE, TU, NOUS…

Le square Bettoli requalifié

Pendant près d'un mois et demi, entre fin mai et début juillet 2018, le service des espaces verts, en coordination avec le Groupe d'Intervention Rapide (GIR), le Service de Gestion des Espaces Extérieurs et Proximité (SGEEP) et plusieurs entreprises extérieures, s'est attelé à un chantier d'envergure, d'un coût global de 67 000 € environ. « *C'est une place importante, centrale, qui est très fréquentée et nous nous devions de lui redonner de son éclat. Cela participe d'un projet plus large de requalification urbaine, garant d'une meilleure qualité de vie pour les Laurentins* », a souligné le maire. « *Nous avons pensé ce réaménagement de façon à encourager le développement durable, à offrir un espace naturel qui ajoute à l'agrément esthétique du centre-ville et profite à la biodiversité* », a souligné Danielle Hébert, adjointe aux travaux, à l'aménagement et au développement durable. Une nouvelle réussite pour le quartier de la gare qui, depuis l'aménagement de la place George Foata, a retrouvé un bel esprit de convivialité.

Implantation d'une polyclinique vétérinaire

C'est au nord du moulin des Pugets qu'une polyclinique vétérinaire va s'implanter, avec un accès depuis l'avenue Pierre et Marie Curie. Le chantier est prévu sur une durée de douze mois. L'établissement regroupera une vingtaine d'employés, dont une dizaine de vétérinaires issus du centre Azurvet, et accueillera un IRM dernière génération. Chats, chiens et « nouveaux animaux de compagnie » (furets, caméléons…) pourront y être soignés, sur recommandation du vétérinaire traitant. « Ce projet, soutenu par le maire depuis 2015, n'a aucun équivalent dans le Sud de la France et constitue un véritable atout pour la commune », explique Thomas Berettoni, adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire.

Le square Renoir fait peau neuve

Le petit square Renoir aux Vespins a fait l'objet d'aménagements entre fin octobre et fin novembre. Changement des bancs, reprise des allées et des espaces verts mais aussi de la peinture au niveau du muret et de sa clôture. Cette opération a nécessité un coût de 21000 € environ.

SENIORS : UNE EXCLUSIVITÉ !

Première résidence sociale pour seniors

C'est à l'été 2020 que la résidence sociale pour seniors « L'Oliveraie », située au 896 route des Pugets, sera livrée. Un chantier d'envergure et un nouveau symbole fort pour la municipalité, très engagée en matière de solidarité. Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, s'est rendu sur le site à l'occasion de la pose de la première pierre de la résidence, aux côtés de ses élus, dont Thomas Berettoni, adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, mais aussi de Dominique Estrosi-Sassone, sénateur des Alpes-Maritimes, de Philippe Rossini, président de Habitat 06 (bailleur social du projet), et de Laurent Lizée, gérant de la société Promoca, en charge du chantier. « *Ce programme de logements est inédit sur la commune et offre une véritable alternative aux EHPAD et maisons de retraite, en proposant des logements adaptés aux publics concernés mais aussi un lieu de vie où se sociabiliser pour rompre l'isolement* », a expliqué Monsieur le Maire.

Conçue par l'architecte Jean-Philippe Cabane, la résidence comptera trois niveaux, avec des lieux de vie et d'accueil aménagés au rez-de-chaussée et 46 logements sociaux au premier et deuxième étage. Un autre bâtiment annexe intègrera 23 logements libres, complétant d'une part une offre globale de 69 logements et privilégiant d'autre part la mixité sociale et la dimension intergénérationnelle du projet. Les espaces verts existants seront préservés, et deux parkings, extérieur et souterrain, seront réalisés.
« *J'ai coutume de dire que la politique est l'art du concret. Agir et réaliser pour le bien commun. Je félicite Monsieur le Maire et l'ensemble de son équipe municipale pour continuer d'œuvrer en ce sens au quotidien* », a souligné Dominique Estrosi Sassone, sénateur des Alpes-Maritimes, très sensible à la question du logement. Ce programme disposera en outre d'une répartition avantageuse, 70 % de logements sociaux et 30 % de logements libres, qui comptera dans les objectifs triennaux fixés par la loi SRU. Une opération qui répond donc à la fois aux enjeux humains et territoriaux.

MILIEU ASSOCIATIF : ATTENTES COMBLÉES

Maison des associations Louis Noilou ouverte !

Anciennement « villa cottage des roses », la maison des associations Louis Noilou, située au 100, avenue du Général Leclerc, a été inaugurée par la municipalité, en présence de la famille de Monsieur Noilou. Un chantier réalisé par les ateliers municipaux, d'un coût de 10000 € environ, qui a engagé la rénovation des façades, toitures, murets, grilles et fenêtres ainsi que des couloirs et locaux intérieurs. Le bâtiment, qui compte cinq salles, peut d'ores et déjà accueillir plusieurs associations, telles que Saint-Laurent Université pour Tous (SLUPT), le Stade Laurentin Retraite Sportive, Saint-Laurent Vitalité Seniors et le Racing Moto Club Laurentin. « *Vous avez été nombreuses et nombreux à nous solliciter pour disposer d'un lieu de vie où vous réunir. Aujourd'hui, c'est chose faite et j'en suis ravi. C'est également un grand honneur de pouvoir rendre hommage à Louis Noilou, symbole de droiture, d'ouverture et d'écoute* », a déclaré Joseph Segura.

Le local associatif des Plantiers : une première pierre à l'édifice

Chose promise, chose due. Joseph Segura, a posé la première pierre du local associatif des Plantiers. Un chantier longtemps attendu, d'un coût de 550 000 €, qui aura lieu du 28 janvier au 1er octobre 2019, au croisement entre l'avenue des Plantiers et le chemin des 13 dames. « *La municipalité avait décidé dès 2014 d'agir et d'apporter une solution à la demande de nos associations, à la recherche de salles de réunion. Cela se concrétise à présent par la construction de cette maison des associations, qui portera le nom de Pierre Barnoin, comme je m'y étais engagé* », s'est exprimé Joseph Segura. Un lieu qui sera ouvert non seulement à l'AEPPF mais aussi à d'autres associations. L'aménagement du local a ainsi été pensé autour des principes de partage et de convivialité. À l'intérieur, les associations disposeront d'une grande salle de 100 m², d'une cuisine, d'une réserve, de sanitaires et à l'extérieur, d'une terrasse, d'un terrain de pétanque et de tables de pique-nique.

Christian RADIGALES
Conseiller Municipal
Aménagement des activités commerciales

Corinne NESONSON
Conseiller Municipal
Animations commerciales

Brigitte LIZÉE-JUAN
Adjointe
Action économique, Commerce et Artisanat, Ressources humaines
Conseiller Métropolitain

UNE NOUVEAUTÉ POUR LES ENTREPRISES LAURENTINES

UN COMITE POUR MOI

La Fédération des acteurs économiques laurentins en partenariat avec la ville de Saint-Laurent-du-Var offre un comité d'entreprise externalisé à tous les adhérents des associations de commerçants et club d'entreprise.

À l'occasion des vœux aux entreprises organisés par la municipalité en présence de Monsieur Le Maire Joseph Segura, de Brigitte Lizée-Juan adjointe déléguée au Développement Économique et Emploi, de Thierry Teboul, Président de la Fédération des acteurs économiques laurentins et l'ensemble de son bureau était présenté, ***un Comité d'Entreprise Externalisé.***

Une offre clé en main et gratuite pour tous les adhérents des associations de commerçants, d'artisans et d'entreprises laurentines : **Un comité d'entreprise à la portée de toutes les entreprises de – de 50 salariés « Un Comité pour Moi ».**

Dans le cadre de la charte de partenariat, la fédération des acteurs économiques a décidé **d'offrir un abonnement** pour ses adhérents afin que les gérants/chefs d'entreprise puissent bénéficier de nombreux avantages. Les entreprises pourront si elles le souhaitent **en faire bénéficier leurs salariés**, avec un montant de cotisation très faible au regard des avantages.

Un concept simple et efficace au service des acteurs économiques, une structure de comité d'entreprise en toute autonomie et sans aucune charge de travail pour l'entreprise.

Le Président Thierry Teboul fait part de sa satisfaction « *c'est un travail de longue haleine et très collaboratif, nous voulions avec la ville proposer ce type d'avantages qui donnent l'opportunité aux adhérents et leurs collaborateurs, la possibilité d'augmenter leur pouvoir d'achat, de participer à leur bien-être et de bénéficier de réductions très avantageuses sur le sport, la culture, les loisirs, les biens en équipement grâce aux différents partenaires nationaux et locaux* ».

Certaines entreprises ont déjà passé le pas comme ***l'Intermarché Pagnol*** dont le Directeur Christophe Martel a fait bénéficier son équipe mais aussi des associations sportives, culturelles **comme l'AGASC** et **l'AEL** l'association Espoir Laurentin qui œuvre tout au long de l'année pour le téléthon.

Brigitte Lizée-Juan de compléter : « *Un comité pour moi c'est aussi l'opportunité pour les entreprises laurentines d'avoir leur offre/promotions proposées tout au long de l'année sur le site national d'un comité pour moi, afin de renforcer leur visibilité, et augmenter nous le souhaitons leur clientèle et chiffre d'affaires. Nous sommes très satisfaits des 1ers résultats, c'est très encourageant* ».

Cette opération avec le partenaire Un Comité pour Moi représenté par son créateur Jean Baptiste GENOVESE, est une première dans les Alpes-Maritimes et marque le début d'une véritable reconnaissance des entreprises locales et de leurs salariés.

Contacts : Hélène Perrault – responsable du projet – Fédération des acteurs économiques laurentins – federationslv06@gmail.com – Un comité pour moi : www.uncomitepourmoi.com partenariat@uncomitepourmoi.com

APPRENTISSAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES **ET ACCÈS À L'INFORMATION JEUNESSE**

Le service ADEEL met à disposition du public un Espace Public Numérique (EPN) pour favoriser l'apprentissage de la recherche d'emploi via les outils du numérique. Il s'agit également d'un véritable espace ressources doté d'une documentation riche et diversifiée à destination des publics jeunes et moins jeunes.

Brigitte lizée-Juan précise : « *Depuis janvier 2019, un volontaire en service civique a rejoint le service ADEEL pour accompagner dans cette démarche. Sa première phase d'intégration va lui permettre de découvrir le fonctionnement du service municipal et le Bureau Information Jeunesse pour lequel l'ADEEL a reçu la labellisation* ».

La priorité sera donc mise sur le public jeune, et de par la spécificité des usagers qui sont accueillis au sein de l'EPN et de leurs demandes, il sera également amené à faciliter l'accompagnement du public adulte dans certaines démarches comme l'e-administration (Utilisation de portails administratifs), la recherche d'emploi, la recherche documentaire (Métiers, Formation...). Intégrer un service civique dans le cadre de la labellisation IJ permet de donner une plus grande lisibilité au Bureau Information Jeunesse, de redynamiser le BIJ via le pôle ressources numériques, de créer une synergie entre les différents acteurs de la jeunesse au sein de la commune (Services municipaux, associations, éducation Nationale...)

Plusieurs actions ont été définies pour l'année 2019 : les Thématiques « Information Jeunesse et accès aux outils numériques » et la Thématique « Emploi ».

Fonctionnement :

- En accès libre avec l'Accompagnement du Service Civique du lundi au vendredi de 9 h 00/12 h 00.
- Animation d'ateliers numériques du lundi au jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 selon le programme suivant qui évoluera selon les besoins exprimés.

Contact : Service ADEEL - Gérard Segura – 04 92 12 20 35 – Gerard.segura @saintlaurentduvar.fr

NOUVEAUX COMMERCES

MMA STÉPHANE KHALIL

Une prestation de services avant tout
201, avenue des Pugets,
06700 Saint-Laurent-du-Var
04 93 19 39 69
a0621@mma.fr

PHARMACIE DU SQUARE

613, avenue de la Libération,
06700 Saint-Laurent-du-Var
04 93 31 25 75
phiedusquare@gmail.com
www.phiedusquare06700.com
Du lundi au vendredi 8h45-19h30 sans interruption.
Samedi 8h45-12h30 – 15h-19h.

LE BISTROT DE NICOLAS

21, rue de l'ancien pon
06700 Saint-Laurent-du-Var
09 61 61 00 33
contact@lebistrotdenicolas.fr
Facebook : Le Bistrot de Nicolas
Du mardi au vendredi de 11h à 15h et de 18h à 23h.

DPL GROUPE

299, avenue de Verdun
Cap Avenues,
06700 Saint-Laurent-du-Var
04 93 96 68 95 / 07 88 42 43 16
didier@dpl-groupe.com
www.dpl-groupe.com

BOUCHERIE ARMAND

6, place Saint Antoine
06700 Saint-Laurent-du-Var
04 92 12 00 13
Facebook : Boucherie Armand – Saint Laurent du Var
Du mardi au samedi 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h. Dimanche de 8h à 13h.

BOULANGERIE SCARDINO

250, avenue du Général de Gaulle
06700 Saint-Laurent-du-Var
09 83 88 10 16
nos.p.tits.gourmands@gmail.com
Du lundi au vendredi de 7h à 19h30 et le samedi de 7h à 13h30.

AU VIEUCH PIZZA

139, rue Desjobert
06700 Saint-Laurent-du-Var
04 22 16 99 76
Ouvert 7j/7, 11h-14h et 18h-23h.
Fermé le samedi midi.
Sur place ou à emporter.
Livraisons à domicile.

KULT

388, avenue de Verdun Cap Avenues
06700 Saint-Laurent-du-Var
09 70 96 98 94
kultdelacoiffure.com
Facebook : KULT 2 la coiffure St laurent du var
Instagram : KULT 2 la coiffure St laurent du var

LES PARTENAIRES DE L'EMPLOI RÉUNIS AUTOUR DE CAP 3000 POUR UN « JOB CENTER »

À l'occasion de l'extension sud du centre commercial CAP 3000, une convention entre le PLIE Métropole NCA et CAP 3000 a été signée en 2018 pour accompagner les recrutements des « 1 700 emplois » attendus par l'installation des nouvelles enseignes. À cette occasion l'ensemble des partenaires de l'emploi – service municipal ADEEL - PLIE Métropole NCA - Pôle Emploi - Handy Job Cap Emploi – Mission Locale NCA – se sont réunis pour créer un « Job Center ».

Le « Job Center » a pour rôle de recevoir les offres des futures enseignes ainsi que toutes celles déjà présentes, d'accueillir des candidats à l'emploi pour mettre en relation l'offre et la demande dans les meilleures conditions possibles. Il dispose d'une antenne physique à la borne d'accueil face à H&M tous les lundis et jeudis matin de 9 h 30 à 13 heures et d'une permanence téléphonique du lundi au vendredi auprès du service municipal ADEEL. Chaque partenaire assure des présences par alternance avec une chargée de mission recrutée par le CREPI.

Un premier bilan après un mois d'exercice faisait état de 70 candidats reçus. En ce qui concerne les nouvelles enseignes, un travail de collaboration et de confiance est établi avec CAP 3000 pour accompagner les futurs recrutements. Selon Roch Charles Rosier, Directeur du Centre commercial CAP 3000 : « *C'est un concept nouveau dans un centre commercial qui est innovant et très pratique pour les personnes en recherche d'un job. C'est une initiative louable de la Métropole et de la ville de Saint-Laurent-du-Var pour combattre par tous les moyens le chômage et également un partenariat gagnant/gagnant entre la personne qui recherche un emploi et le chef d'entreprise* ».

Contact : cellule emploi du service municipal ADEEL - 04 92 12 20 30

LES AIDES DIRECTES DU FISAC

Vous êtes commerçant sur la zone du centre-ville, de la Gare ou des Empereurs et avez pour projet d'embellir votre commerce ? Vous souhaitez créer un site internet, vitrine interactive et vecteur de visibilité pour votre enseigne ? Vous devez mettre aux normes PMR vos toilettes ?...

Pensez au FISAC – Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce

Porté par les services de l'État et la ville, ce dispositif permet de faire bénéficier aux commerçants du périmètre défini dans le cadre du FISAC, de subventions dites « aides directes ».

En pratique, comment cela fonctionne-t-il ?

1. Vous faites appel au service de l'ADEEL (Animation Développement Économique et Emploi Laurentin), qui vérifie avec vous la faisabilité du projet, en fonction des critères d'éligibilité établis par l'État.

2. Vous constituez un dossier de demande d'aides directes et adhérez, si cela n'est pas déjà fait, à l'association de commerçants de votre quartier, une des conditions établies par l'État.

Concernant la prise en charge : le montant des aides accordées, après approbation du dossier lors d'une commission d'attribution à laquelle siègent des représentants de l'Etat, la Ville, des associations de commerçants, est de l'ordre de 70% (30% État, 40 % ville de Saint-Laurent-du-Var) pour les travaux de mise en accessibilité et de 55 % pour tout autre aménagement (20 % par l'État, 35 % par la ville de Saint-Laurent-du-Var). Chaque subvention est ensuite versée une fois les travaux réalisés et les factures acquittées remises au service de l'ADEEL.

Lors de la première commission six commerçants ont pu bénéficier de cette aide. La seconde commission et première de l'année 2019 du 19 février a examiné cinq nouveaux dossiers. Plusieurs commissions auront lieu tout au long de l'année 2019 pour permettre aux commerçants qui le souhaitent, et qui sont éligibles, de bénéficier des aides directes.

Contact : Service Municipal ADEEL – Eva Souto – 04 92 12 20 33 – eva.souto@saintlaurentduvar.fr

CCI NICE CÔTE D'AZUR

Recette **de chef**

La Passion des Mets

LES ENCORNETS FARCIS À LA NIÇOISE, UN VRAI DÉLICE

INGRÉDIENTS POUR 3 PERSONNES :

- 2 sacs de cocktail de fruits de mer
- 1 kg de moules décortiquées
- 1,5 kg de jambon blanc
- 300/400 g de riz cuit
- Ail, persil
- Parmesan, œufs
- Sel, poivre
- Une dizaine de tubes encornets

PRÉPARATION :

Hacher le jambon.
Faire cuire le riz, réserver.
Faire cuire les sacs de cocktail de fruits de mer et les moules décortiquées, égoutter et passer au cutter doucement et réserver.
Faire cuire les blettes, essorer dans un linge et hacher, réserver.
Pour préparer la farce, mettre le riz, le jambon, les fruits de mer hachés, le persil, 2 cuillères à soupe de purée d'ail, 250 g environ de parmesan râpé, 15 œufs environ, poivre et pas trop de sel.

Faire à part la sauce tomate bien cuite et bien assaisonnée avec du fenouil et du piment de cayenne ainsi que la récupération du jus de cuisson des fruits de mer et un peu de spigol.
Farcir les tubes d'encornets avec une poche et les fermer avec des cure-dents.
Les ranger dans une plaque et cuire au four à 180° pendant au moins 1h.
Déguster avec du riz pilaf par exemple.

Merci au chef !

La Passion des Mets
18, boulevard Louis Roux
06700 Saint-Laurent-du-Var
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 14h30 et de 19h30 à 22h
Fermé le mardi de 19h30 à 22h en saison hivernale et le dimanche
04 93 89 46 17

Nathalie FRANQUELIN
Adjointe
Domaine des actions culturelles, Patrimoine culturel, Evènementiel et Relation internationale

Françoise BENNE
Adjointe
Petite Enfance, Éducation et Jeunesse

Vanessa GUERRIER-BUISINE
Conseiller Municipal
Evénements culturels et Communication

L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE, QUAND MUSIQUE ET PÉDAGOGIE S'ACCORDENT

Rassembler les enfants autour d'une pratique musicale innovante, telle est l'ambition portée par la municipalité au travers de l'Orchestre à l'école, mis en place en 2015.

Cet ensemble instrumental, constitué de vents et de percussions, a déjà fait ses preuves au sein de l'école de la Gare, où plusieurs élèves de CE2 ont été initiés à la musique pendant trois ans jusqu'en classe de CM2. Des sessions organisées à raison d'une fois par semaine, sous l'égide de quatre professeurs du Conservatoire : Mathieu Bompard (trompette et basse), Jean-Marc Baccarini (saxophone), David Brkjlcic (percussions) et Aurélie Ellul-Ricci (formation musicale).

« *Cette initiative est plébiscitée par l'Éducation Nationale. Des parents nous ont aussi signalé que leurs enfants voulaient poursuivre une activité musicale après avoir participé à l'Orchestre à l'école. Ce projet connaît un véritable engouement* », explique Nathalie Franquelin, adjointe à la culture et à l'événementiel.

Renouvelé en 2018, le projet accompagnera du CE2 au CM2 les 26 élèves participants, inscrits à l'école élémentaire Castillon 1 et encadrés par Mme Bernet, professeure référente.

« *Cette action n'a pas seulement vocation à sensibiliser le jeune public à la pratique d'un instrument, il associe les élèves et leurs enseignants au cœur d'une dynamique valorisant l'esprit de groupe, le partage, le respect mutuel* », souligne Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var.

L'apprentissage de la musique présente également de nombreux avantages, dont celui de favoriser la concentration. En revanche, « *la participation aux sessions, qui se fait dans le temps scolaire, ne nuit pas aux matières classiques* », assure Françoise Benne, adjointe à l'éducation et à la jeunesse.

La dimension ludique du projet n'empêche pas une certaine rigueur mais ne pousse pas à la recherche de la performance, la priorité étant de donner aux enfants un accès privilégié à la culture tout en leur offrant l'opportunité de vivre une expérience innovante et enrichissante.

C'est donc dans ces conditions que les élèves participants se forment et préparent leurs futures représentations. Deux dates sont pour le moment fixées en 2019 : le 23 mai, avec un rassemblement des orchestres à l'école de la région à Menton, et le 2 juillet, avec le spectacle de fin d'année à Castillon 1. L'occasion de partager en public les compétences acquises jusqu'ici, sans enjeu ni pression, dans un esprit très chaleureux.

Dans le **respect de tous**

Chers Laurentins,

Vous êtes sans héritier, vous connaissez des personnes sans enfant, choisissez ou faites la promotion du legs à la commune de Saint-Laurent pour améliorer le cadre de vie des Laurentins et préserver ou acheter des espaces verts, promouvoir des jardins potagers partagés, obtenir des locaux associatifs, … Affecté à une activité non lucrative, le legs à une mairie est exonéré d'impôt. C'est une transmission révocable de biens à titre gratuit faite de votre vivant par testament qui ne prendra effet qu'à votre décès. Vous pouvez vous contenter d'une rédaction gratuite sans ambiguïté datée sur papier libre en présence de témoins facultatifs. Le legs peut avoir un thème ou une condition d'affectation légale que la mairie devra respecter. Un excellent moyen de défendre une cause qui vous est chère au delà de votre vivant.

Lionel PRADOS
Conseiller municipal indépendant

Texte non communiqué.

Marc Moschetti

Saint-Laurent-du-Var n'est pas épargné par les augmentations d'impôts.
Le Rassemblement National, par la voix de Bryan Masson, s'est vivement opposé au nouvel impôt métropolitain, voulu par Estrosi et Segura, qui a fait exploser la taxe foncière.
La Métropole est un piège. La dette métropolitaine s'allonge et les communes doivent mettre la main à la poche pour la combler. C'est la folie des grandeurs pour Estrosi et Segura !
Segura a reçu sur notre commune le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. Ils ont fêté ensemble l'augmentation de la CSG, la hausse des taxes sur les carburants et la limitation à 80km/h.
En recevant un ministre du gouvernement Segura se range derrière la politique de Macron. Il devra en tirer les conséquences.

Yvette Franchi-Tron
Conseillère Municipale du Rassemblement National
Contact : laurentine06@orange.fr

Encore une fermeture de classe à la gare, les parents se mobilisent. L'école manque-t-elle d'élèves ? Alors que l'école de Cassin est surpeuplée. Ne faut-il pas revoir les secteurs scolaires ? Le déplacement de l'école Djibouti va entraîner de graves problèmes de circulation à l'intersection avenue Pagnol, avenue Libération, avec une sortie d'immeubles et sortie d'école, et va redevenir un problème un peu plus bas que la Chapelle des 7 douleurs. Joseph Segura avait œuvré pour supprimer ce carrefour accidentogène, il rajoute aujourd'hui une 3ème voie qui perturbera à nouveau ce carrefour. Qu'en est-il dans ce secteur du projet du square Benes et de ses multiples aléas.

L'actuelle majorité se disait « Les républicains », elle accueille aujourd'hui un ministre, combien cela coûte-t-il ?

Le Mouvement des Laurentins Républicains.
Nicole Roux Dubois - Danièle Champême - Sonia Hamoudi
Tel. : 07 82 888 009

Saint-Laurent du var au cœur de nos préoccupations.
Lors du débat d'orientation budgétaire je suis intervenu pour mettre en évidence, que la dotation de l'état était en baisse depuis des années mais que d'autres recettes étaient venues compenser notre budget tel que les gains provenant du paiement et des verbalisations des parcmètres (auxquels je me suis toujours opposé) ainsi que les subventions de la Caf. J'ai indiqué que rien n'était fait pour améliorer la circulation dans notre commune, et que le tramway payé par les taxes des entreprises de notre ville profitait uniquement aux Niçois au détriment des Laurentins. D'autre part j'ai désapprouvé le projet du square Benes qui ne fera que dégrader la circulation au centre-ville, engendrera la construction d'une nouvelle école alors même que le nombre d'enfants scolarisés s'élève à 2700 pour une capacité totale d'accueil de 3000 places, cette diminution entrainant des fermetures de classe chaque année.

Marc Orsatti Tel: 0676175502, mail: marc.orsatti@laposte.net
Site: www.marcorsatti.fr/ - Twitter, Facebook. Marc Orsatti

Votre **Agenda**

Culture

Festival du Polar

› Samedi 27 et dimanche 28 avril, Salle Louis Deboulle

De nouvelles personnalités du milieu seront mises à l'honneur, des écrivains autant que des journalistes, ou experts en affaires criminelles. Ce genre littéraire toujours aussi passionnant constituera à nouveau le point d'orgue dans le déroulé de cette saison culturelle étant entendu qu'il est le seul festival du genre dans le département des Alpes-Maritimes.

Mai des arts

› Du jeudi 2 au mardi 14 mai Théâtre Georges Brassens

Toujours avec les encouragements du ministère de l'Education Nationale, ce programme sera à nouveau l'occasion pour les parents d'élèves de voir se révéler sur scène la personnalité (et pourquoi pas la vocation !) de leur petit.

Note sur le rire

› Samedi 25 mai à 20 h 30, Théâtre Georges Brassens

Apres l'hommage rendu à Raymond Devos il y a quelques années, Jean-Claude Dreyfus se délecte dans ce nouveau spectacle en reprenant et s'appropriant les mots d'une légende de la langue française : Marcel Pagnol.

Festival de Théâtre

› Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin Théâtre Georges Brassens

En juin dernier, l'opération a quasiment fait salle comble à chaque séance. Le jeune talent laurentin Lucas Gimello fut couronné pour son travail remarquable avec son seul en scène : « Le Sablier ».

Spectacle de clôture

› Vendredi 7 juin, Parvis de l'Hôtel de Ville

Attentifs aux suggestions émises par les Laurentins, monsieur le Maire et madame l'Adjointe à la culture ont convenu que cette saison devrait être conclue par un spectacle en plein air. Celui-ci constituera un écho évident au concert d'ouverture engagée par le parrain de cette édition, Michael Jones, afin de marquer judicieusement la fin du printemps.

Fête de la musique

› Vendredi 21 juin après-midi, Animation itinérante

Ciné d'été

› Vendredi 28 juin à 22 heures, Parvis de l'Hôtel de Ville

Stages artistiques d'été

› du lundi 8 au vendredi 12 juillet et du lundi 15 au vendredi 19 juillet. Renseignements et inscriptions au conservatoire municipal 04 92 12 40 66.

Cérémonies

Le dernier dimanche d'avril - Journée de la Déportation

› Dimanche 28 avril, 11 h 30, Monument aux morts/ Place de la résistance

Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

› Mercredi 8 mai, 11 h 30, Monument aux morts/ Place de la résistance

Votre **Agenda**

Cérémonie du souvenir à la mémoire des victimes civiles du bombardement aérien du 26 mai 1944

› **Dimanche 26 mai, 11 h 30, Monument aux morts/ Place Castillon - Vieux village**

Journée nationale du souvenir pour les soldats français morts pour la France

› **Samedi 8 juin, 11 h 30, Monument aux morts/ Place de la résistance**

Anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940 du Général de Gaulle

› **Mardi 18 juin, 11 h 30, Monument aux morts/ Place de la résistance**

Festivités

Journée Vacances en Famille

› **Mercredi 17 avril, de 10 h à 18 h, Esplanade Les Goélands**

Au programme, chasses aux œufs, courses d'orientation, animations, spectacles, ateliers pour les enfants de 0 à 12 ans et stands restauration sur place. Thème 2019 : « Pirates et Ile au Trésor ». Accès libre (gratuit).

Journée Tous à la plage

› **Le 15 ou le 22 juin , de 10 h à 22 h Au niveau de la Handiplage et Esplanade Les Goélands**

Au programme : activités nautiques, activités terrestres de 10 h à 18 h, ouverture de la handiplage et tournée handivoile/Handisub et animations spectacles de 17 à 22h avec restauration. Manifestation à l'attention du grand public et des personnes en situation de handicap. Accès libre (gratuit sauf restauration).

Sport

Forêt des Pugets

› **Samedi 8 juin**

Une Course d'orientation, un parcours VTT pour les enfants, des promenades à Poney, du Tir à l'arcet du Trampoline seront proposés dans le cadre verdoyant de la Forêt des Pugets...

Mini Olympiades

› **Qualification du 11 au 20 juin puis grande finale le 21 juin**

Tournoi annuel pour les collèges de la Commune, lutte, gymnastique, basket, natation.

Programme sport/ santé 12 semaines

› **Espaces ouverts de la commune**

Programme de sport santé 12 semaines (ouvert aux sédentaires laurentins uniquement) et programme de sport santé (ouvert à tous les Laurentins et à ceux qui travaillent sur notre territoire) dans les espaces ouverts de la Commune.

Ouverture du poste de secours

› **Samedi 15 juin**

Tournoi Mesclun

› **Samedi 15 et dimanche 16 juin Stade Laurentin basket**

Course Kivilev

› **Samedi 22 juin Stade Laurentin cyclisme**

Semaine Sport/entreprise

› **Du lundi 24 au vendredi 28 juin**

Rassemblement des Saint Laurent de France

› **les 2, 3 et 4 août , Saint-Laurent-de-Cuves dans la Manche.**

Pour tous renseignements pour y participer : Association Saint Laurent sans Frontière 06 20 69 26 46

Où trouver votre magazine ?

SECTEUR	COMMERCE
Pugets	Pharmacie Haïder
	Camping Magali
Centre	Boulangerie St Antoine
	Boulangerie «Aux Pains Laurentins»
	Laverie Riviera Pressing
	Tabac
Saint-Exupéry	Boulangerie La Provençale
	Intermarché
Gare	Fleuriste l'Atelier B
	Salon de coiffure Turkoise
	Intermarché
	Station service AVIA
	SUN SEA CLUB
CAP avenues	Centre commercial CAP 3000
	Hôtel Novotel
	Hôtel GALAXIE
	Laverie du Port
Montaleigne	Tennis Club de Montaleigne
Point Mairie	Hotel de ville
	Sports
	CCAS
	ADEEL
	Point Info Laurentin (OTM)
	Office Tourisme
Rives d'or	Un Instant pour L

RECEVEZ VOTRE MAGAZINE GRATUITEMENT PAR E-MAIL !

☐ Mme ☐ M. Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance ☐☐/☐☐/☐☐

Code Postal ☐☐☐☐☐ Ville : .....

Email : .....

☐ J'autorise la municipalité à m'envoyer le magazine par Email uniquement

Adresse d'envoi du formulaire :

Cabinet du Maire - Hôtel de Ville - 222, Esplanade du Levant - 06700 Saint-Laurent-du-Var

N'oubliez pas votre magazine est également en ligne sur le site internet officiel de la ville : **www.saintlaurentduvar.fr**

Retrouvez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/VilledeSaintLaurentduVar**

Saint-Laurent-du-Var
PORTE DE FRANCE

Signature :

Saint-Laurent-du-Var
PORTE DE FRANCE

FESTIVAL DU POLAR

27-28 AVRIL

SALLE DEBOULLE

10h - 18h

Entrée libre

invité d'honneur
OLIVIER NOREK

DÉDICACES
PROJECTION
DÉBATS
RENCONTRES
JEUX

www.saintlaurentduvar.fr